



# L'ECHO DES CALANQUES

Regrouper toutes les volontés pour maintenir l'intégralité et assurer la sauvegarde du site classé des Calanques.

Février 2004

N° 23

## Sommaire :

	page		page
Editorial	1	L'Hélianthème	5
La dérive des Parcs	2	Calanques propres	5
Les fours à chaux	3	Conférences	6
Carrières de Vaufrèges et Cerisier	4	Assemblée générale	6
		Cotisations	6



Si cet écho des Calanques vous parvient avec un peu de retard, il est encore temps qu'il vous adresse les vœux les meilleurs de la part de toute l'équipe de U.C.L. : que l'année vous soit belle, douce, heureuse, avec de nombreuses et longues promenades dans nos magnifiques Calanques. C'est aussi pour elles que nous formons nos vœux les plus ardents et pleins d'espoir! Leur protection est notre seul souci. Nous savons combien est forte sur elles la pression d'une population voisine de plus d'un million de personnes et nous souhaitons tous que ce véritable bijou de beauté et de nature reste intact pour nous et les générations futures.

Le GIP a été mis en place pour promouvoir la création pour les Calanques d'un parc national et 2004 sera une année importante pour le devenir des parcs nationaux : en juin prochain, doit être soumis au vote des députés et des sénateurs le texte d'une nouvelle loi sur les parcs nationaux remplaçant celle de 1960. Elle concerne donc aussi nos Calanques.

Dans ce numéro vous trouverez un résumé de ce projet de loi, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Notre bureau a longuement étudié ce texte et nous vous faisons part de notre point de vue. En tant que membre du Conseil d'administration du GIP et de la commission « parc national » de celui-ci, nous faisons également entendre notre point de vue au sein de ces institutions.

Nous évoquons aussi nos autres activités pour ce printemps : la conférence sur la Réserve Géologique des Alpes de Haute-Provence aura lieu le 9 mars, la journée « Calanques propres » le dimanche 21 mars à Morgiou et notre assemblée générale le 23 mars. Réservez ces dates.

Comme vous le voyez, il est nécessaire de former les souhaits les plus chaleureux pour cette nouvelle année, qui nous occupera beaucoup, et tout spécialement pour nos Calanques ; nous espérons vivement que 2004 vous apportera et leur apportera tout ce que nous souhaitons ardemment : un véritable Parc National.

Nous vous rappelons, en ce début d'année, l'importance de votre soutien par vos cotisations pour toutes les actions que nous menons. Nous vous en remercions vivement par avance.

Madeleine Barbier-Brossat, *présidente*

L'Echo des Calanques est édité par l'Association Union Calanques Littoral

5, avenue des chutes Lavie 13004 Marseille

Tél : 04.91.64.30.30

N° ISSN : 1251-3741

Directeur de la publication : Madeleine BARBIER-BROSSAT

Imprimé par nos soins, avec la participation de Renée Dubout, Denise Guieu, Denyse Ricard-Maubon, Claude Thomas, Jacky Plauchud, Laurence Chatelard

## La Dérive des Parcs ! ...

*Le G.I.P., créé en 1999, a pour but, entre autres, de promouvoir pour les Calanques la création d'un Parc National ce dont nous nous réjouissons tous.*

*Cependant, l'an dernier, notre Premier Ministre a demandé à Mr. Giran, député du Var qu'il rédige un projet de loi nouveau pour les PN, qui remplace la loi de 1960. Nous en avons eu connaissance en juin 2003. Il devrait passer devant les députés en juin 2004.*

### Pourquoi ce projet ?

Ces arguments sont puisés dans la lettre du Premier Ministre à Mr. Giran et dans le projet de loi de Mr. Giran :

- la loi précédente a plus de quarante ans d'âge et la société a évolué depuis
- la fréquentation touristique a explosé
- les idées de concertation et de décentralisation ont progressé: les élus des collectivités veulent s'impliquer de plus en plus dans la gestion et la protection des espaces qui sont de leur ressort et la loi leur donne de plus en plus de pouvoirs. Les associations de défense de la nature veulent aussi dire leur mot.
- la zone centrale des P.N. a fait l'objet de toutes les attentions du pouvoir régalién de l'Etat, mais son « exterritorialité » a été mal perçue
- la zone périphérique était une bonne idée, qui n'a pas été traduite par des aménagements concrets

### Que dit ce projet ?

Le P.N. comprend toujours deux zones distinctes le cœur et la zone périphérique.

- le cœur est toujours le domaine où l'Etat décide, car le parc est « national ». Mais son conseil d'administration ne comprend que 30% de représentants de l'administration, les élus locaux disposant de 40% et les personnalités qualifiées sont choisis par moitié par les élus locaux. Le Préfet aurait un droit de véto. Certains

demandent que l'administration n'exerce qu'un contrôle à posteriori des décisions du C.A.. On voit que les élus auraient la majorité.

- la zone périphérique : elle doit remplir une fonction particulière d'accueil, de transition et de développement. Une charte de l'environnement et du développement durable sera proposée aux communes, qui pourront ou non y adhérer.

### L'opinion d'U.C.L

- La question du pouvoir de décision est centrale: si les élus dominent, leur souci de réélection les rend sensibles à de nombreuses pressions et leur permet difficilement de mener une politique à longue échéance.

- Le cas des Calanques est particulier: ce site classé est petit et le « cœur » de ce Parc serait immédiatement au contact d'une « zone périphérique » forte de 1,3 millions d'habitants avec toutes les pressions et tentations de grignotage que cela comporte. Or la qualité et la fragilité de son milieu naturel ne peuvent être constamment sous la menace d'une modification du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme). Il mérite une protection efficace et pérenne.

Il est donc essentiel de veiller à la loi future sur les P.N. et à ce qu'elle pourrait prévoir pour le cas particulier des Calanques, afin que ceux qui nous succéderont puissent profiter de ce site exceptionnel.

# Les fours à chaux

Compte-rendu de la conférence du 15 janvier 2004  
Par Claude Thomas

Ce fut une conférence extrêmement pédagogique.

Grâce à quelques expériences très simples, Claude Thomas nous a d'abord expliqué la fabrication de la chaux à partir du calcaire. La chaux vive est celle qui sort du four, dès qu'elle absorbe de l'eau, elle devient de la chaux éteinte. Celle-ci peut se présenter soit sous forme de pâte, soit de poudre sèche très fine. Il existe des calcaires de composition variée dont il avait apporté quelques échantillons et qui donnent différentes sortes de chaux (chaux grasse ou aérienne, hydraulique ...).

A l'aide de diapositives, le conférencier nous a montré et expliqué les différents types de fours à chaux de notre région, en insistant sur les fours des Calanques.

Les plus anciens et les plus simples consistaient en une fosse plus ou moins circulaire creusée dans le sol. Ce sont les plus nombreux : il a pu en retrouver les vestiges de 250 environ dans le site classé des Calanques... C'étaient des fours temporaires, intermittents, à longues flammes.

Les suivants fonctionnaient selon le même principe, mais étaient construits « en dur » et pouvaient même être accolés en batteries de plusieurs fours.

Ensuite, se développèrent les fours continus à flamme courte, appelés fours à mélange. Le principe est la superposition de couches de charbon et de calcaire. Les plus beaux exemples locaux sont à Vaufrèges.

Actuellement, la chaux continue à être fabriquée dans des fours à mélange, dans des fours utilisant le gas-oil ou le gaz, ou alors dans des fours rotatifs comme dans les cimenteries.

Cette conférence très pédagogique a passionné l'auditoire qui, lors du débat qui a suivi, a posé de nombreuses questions. Elle a pu avoir lieu grâce à la Société des Excursionnistes Marseillais qui a eu l'amabilité de nous prêter sa salle ainsi que son matériel : nous l'en remercions vivement.

## Réhabilitation des CARRIÈRES de VAUFREGES et du CERISIER

La réhabilitation de deux carrières utilisées par les fabricants de chaux est à l'ordre du jour. Il s'agit des carrières du Cerisier et de Vaufrèges. Un groupe de travail réunissant des scientifiques et des représentants d'associations de défense de l'environnement a été constitué au sein du GIP en novembre 2003 afin d'étudier les problèmes posés par cette réhabilitation, les études déjà faites étant nettement insuffisantes.

Deux réunions de ce groupe de travail, au sein duquel UCL est représentée, viennent de se tenir. Il est important de vous tenir informé.

Voici quelques mots sur la localisation et l'historique de ces carrières.

**Carrières de Vaufrèges**, elles sont situées sur le côté gauche du boulevard Léon Lachamp, en montant vers la Gineste. Elles ont été ouvertes, vers 1850, dans un calcaire marneux du jurassique et ont alimenté les nombreux fours à chaux du quartier dont certains sont encore visibles sur le site (pour l'instant constitué de propriétés privées, sauf la parcelle que vient de racheter le conservatoire du littoral et où se sont déroulées nos dernières journées de nettoyage).

**Carrière du Cerisier**, elle est beaucoup plus récente. Le calcaire utilisé est aussi d'âge jurassique mais plus pur et plus compact. Elle fut ouverte après la deuxième guerre mondiale pour fournir des granulats concassés à la reconstruction.

Avant d'étudier le cas de ces carrières, il convient de prendre en compte un certain nombre de données :

- de grands travaux sont prévus à Marseille, dont une station d'épuration biologique et le prolongement du métro qui vont produire une forte quantité de gravats...
- le dépôt de gravats coûte cher, leur transport également.
- la Ville est propriétaire de la plus grande partie de la carrière du Cerisier.
- plusieurs projets de réhabilitation ont déjà vu le jour depuis quelques années, dont on avait même reçu l'aval de la commission des sites...
- les carrières « orphelines » sont susceptibles de recevoir des remblais inertes

Le groupe de travail s'est réuni deux fois :

Une première fois au bureau du GIP, sous la direction de son sous-directeur pour prendre connaissance des problèmes, étudier les projets de réhabilitation de ces carrières et poser des questions de principe.

Une seconde réunion a eu lieu sur le site. Elle a comporté plusieurs points :


la visite de la carrière du Cerisier.

un arrêt sur la route de la Gineste pour avoir une vue d'ensemble sur les nombreuses carrières de Vaufrèges.

la prise de contact avec Mr. Lisbonis, actuellement conditionneur de chaux et négociant pour d'autres produits chaux de Vaufrèges ; il maintient ainsi sur le site une activité qui a été celle de ses ancêtres depuis plus de deux siècles.

- et pour finir, la visite de la carrière de Mr. Bronzo qui est, entre autres, l'actuel propriétaire de l'importante carrière jouxtant celle de Lisbonis et sur laquelle se trouve, outre une belle batterie de fours à chaux en L, des hangars, un ancien bâtiment de bureaux et des installations (en très mauvais état) d'une fabrique d'agglomérés.

Voici les principales idées émises à l'unanimité des participants de ces deux réunions :

- Nous sommes dans un site classé, inscrit à Natura 2000... :  Attention !
- il n'y a pas eu d'inventaire faunistique ni floristique
- pour la carrière du Cerisier, il n'a été retenu qu'une pluie quinquennale, alors qu'en trois ans il y a eu deux orages centennaux, le vallon qui la prolonge est de plus en plus urbanisé, d'où un risque de futures inondations. Le G.I.P. doit contacter la DIREN à ce sujet.
- ce même lieu est du plus haut intérêt géologique (couches du jurassique)
- à quoi rimeraient les fours à chaux, qu'il est prévu de sauvegarder, s'il n'y a plus de carrières pour les approvisionner?
- la réhabilitation des carrières semble une solution de facilité et un prétexte pour y déposer le plus possible de gravats

Une prochaine réunion est prévue à la fin du mois de février.



## HELICANTHEME A FEUILLES DE LAVANDE

*Helianthemum lavandulaefolium*



Nous vous avons parlé de cette plante dans le dernier numéro des Echos car elle faisait l'objet d'une mesure de protection. Georges Aillaud, professeur Émérite à l'Université de Provence, ce a bien voulu nous en faire le portrait : C'est une plante vivace de 20 à 40 cm, et parfois plus, qui a l'aspect d'un petit arbrisseau et forme une touffe plus ou moins fournie.

Les feuilles sont opposées, persistantes, lancéolées et ont de 20 à 30 mm de longueur sur 3 à 5 mm de largeur. Elles sont de couleur vert glauque et ont de nombreux poils étoilés sur leur face inférieure. Suivant la sécheresse de l'air, leurs bords peuvent s'enrouler plus ou moins fortement, rappelant alors la lavande, d'où leur nom.

Les fleurs grandes, 1 à 1,5 cm, d'un beau jaune citron, sont en grappes. Le fruit est une capsule qui comprend de 3 à 5 graines lisses. La floraison a lieu en mai-juin.

Cette plante est bien adaptée aux conditions difficiles du milieu et présente des adaptations pour lutter contre l'évaporation : un système de racines très développé, un port en touffe, des feuilles enroulées, fortement velues sur la face inférieure, avec une cuticule plus épaisse sur la face supérieure et des stomates (pores) de petites tailles.

Si vous la rencontrez, admirez-la, mais ne la ramassez pas.



21 Mars ... 21 Mars ... 21 Mars 2004

## Calanques Propres

La journée « Calanques propres », organisée par U.C.L., aura lieu le dimanche 21 mars 2004, lors de la journée de nettoyage de printemps du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Rendez-vous est fixé à la barrière de la route du feu de Morgiou, à partir de 9h.

Vous partirez à votre gré durant toute la journée, pour ramasser ce que vous trouverez comme débris le long des sentiers. Leur récupération se fera au même endroit, de 9 à 18h. Nous vous demanderons de vous munir si possible de gants et de sacs plastiques biodégradables.

UCL vous attend à la barrière de la route du feu de Morgiou, et vous invite à participer nombreux à cette manifestation, comme vous le faites d'ailleurs depuis une dizaine d'années.

# Conférences

## La Réserve Géologique de Haute Provence 1984 - 2004 : Vingt ans d'une Réserve pas tout à fait ordinaire

Une conférence de Jean Simon PAGES, géologue, Directeur de la RGHP : **Mardi 9 Mars à 18 heures**  
Dans les locaux du Club Alpin Français (14 Quai de Rive Neuve à Marseille) Attention nouvelle entrée

## « De la Crau à l'Alpe : sur les traces de la transhumance en Provence »

Une conférence de Guillaume LEBAUDY, ethnologue (Institut Ethnologie Méditerranéenne Colparative)

**Mardi 11 Mai à 18 heures** dans les locaux du Club Alpin Français - 14 quai de Rive Neuve (Nouvelle entrée)

## Convocation à l'Assemblée Générale

Vous êtes cordialement invité à assister à notre Assemblée Générale qui se tiendra le

**Mardi 23 Mars 2004 à partir de 18 heures**

Au siège des Excursionnistes marseillais - 16, rue de la Rotonde - 13004 Marseille

### Ordre du Jour

- Rapport moral et financier
- A propos du rapport Giran
- Nettoyage de Printemps

### Bon pour pouvoir

(Cotisation 2003 à jour)

Je soussigné (e) : .....

Donne pouvoir à : .....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale d' U.C.L., le 23 Mars 2004

A ..... le .....

Signature :

Les Calanques ont besoin de votre soutien pour aboutir au Parc National

# Adhérez - Faites adhérer vos amis

### Bulletin d'adhésion

Cette adhésion comprend l'envoi du bulletin « l'Echo des Calanques »

Demeurant .....

Je soussigné (e) .....

Tél : .....

Adhère

Renouvelle ma cotisation

A l'association Union Calanques Littoral au titre de :

Adulte : à partir de 12€

Mineur, Etudiant : à partir de 4€

Membre donateur : à partir de 16€

Association : à partir de 35€

Parrainage : à partir de 50€

Ce bulletin d'adhésion et le montant de la cotisation sont à faire parvenir au trésorier d'U.C.L. - 241, avenue S. Allende - 13190 ALLAUD

Signature .....

Le .....

Nous vous remercions, en ce début d'année, de l'importance de votre soutien par vos cotisations, pour toutes les actions que nous menons. Nous vous en remercions par avance.